

# MONTROUGE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉDITION 2025



# PRÉSENTATION DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE



## MONTROUGE

**46 540 HABITANTS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025**

### Située dans

**LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE (92)**

**LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**

**LE TERRITOIRE VALLÉE SUD - GRAND PARIS**

**LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS**

### Composée de

**6 QUARTIERS**, dotés chacun d'un Comité de quartier



- La **5<sup>ème</sup>** ville la plus dense de France

**• 82 %** : taux d'activité des 15-64 ans

- Une ville conviviale et animée



- Une population satisfaite de sa qualité de vie

**95 %** des Montrougiens sont satisfaits de **vivre à Montrouge**  
(contre **81 %** en moyenne en Région Île-de-France)



- Un tissu économique riche et évolutif

**3 marchés et 1 AMAP**

Plus de **700 commerces**

**9 560 entreprises** parmi lesquelles de **grands sièges sociaux\***

\*Crédit Agricole Immobilier S.A, ST Microelectronics, Pfizer, les Éditions Mondadori, La Croix-Rouge, l'Insee, Médiapost, l'Ademe, l'ASN, TDF et EDENRED



**Etienne Lengereau**

Maire de Montrouge

Vice-Président de

Vallée Sud - Grand Paris

**Gwénola Rabier**

Maire-adjointe

à la Transition écologique

et à la Biodiversité urbaine

# ÉDITO

Comme chaque année, le rapport de développement durable présente l'engagement et les actions menées par la Ville pour faire de Montrouge une commune plus verte, plus respirable, plus solidaire et plus résiliente. Aux portes de Paris, Montrouge poursuit ses actions pour faire en sorte que ses plus de 46 000 habitants se sentent bien dans leur ville, que leur qualité de vie soit préservée, que l'environnement dans lequel grandissent leurs enfants soit bon pour eux. Le développement durable à Montrouge se caractérise notamment par l'adaptation de la ville aux changements climatiques avec une végétalisation croissante de la ville, des économies d'énergie, des actions pour promouvoir une alimentation durable, pour faciliter l'accès aux soins et la sécurité pour tous. Entre septembre 2024 et septembre 2025, dates pour lesquelles ce rapport est présenté, ces objectifs ont été concrétisés sur différentes thématiques :

- **Végétalisation et embellissement des espaces publics** : le quartier Péri-Ginoux-Gautier s'est végétalisé, tout comme l'avenue de Verdun et la place Barbara qui ont transformé l'entrée sud de la ville. Les travaux d'agrandissement du parc Schuman ont été lancés ainsi que ceux du futur Jardin des poètes au sud de l'avenue de la République.
- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre et économies d'énergie** : Montrouge a mis en place en 2025 un schéma directeur de l'aménagement lumière, afin de réduire la consommation d'électricité de 42 % par an et de préserver le repos et la biodiversité.
- **Agriculture urbaine et bien-manger** : un 10<sup>e</sup> jardin partagé s'est ouvert rue Bouzerait, et le Festival Inspirations végétales a mis à l'honneur le thème de l'alimentation durable.
- **Mobilités douces** : Montrouge compte désormais 9 km de pistes cyclables, 13 km de contre-sens cyclables ainsi que 692 arceaux vélo et aussi de nouveaux trottoirs pour une circulation à pied apaisée.
- **Solidarités et inclusion** : Le soutien à différentes causes sur des sujets de santé ou sociaux se sont poursuivis en 2025, notamment pour Octobre rose, pour le Téléthon ou encore pour la lutte contre les violences faites aux femmes, avec de nombreux événements de sensibilisation organisés.

Le rapport revient en détail sur ces réalisations. Nous vous invitons à les découvrir.

# NOTE D'INTENTION

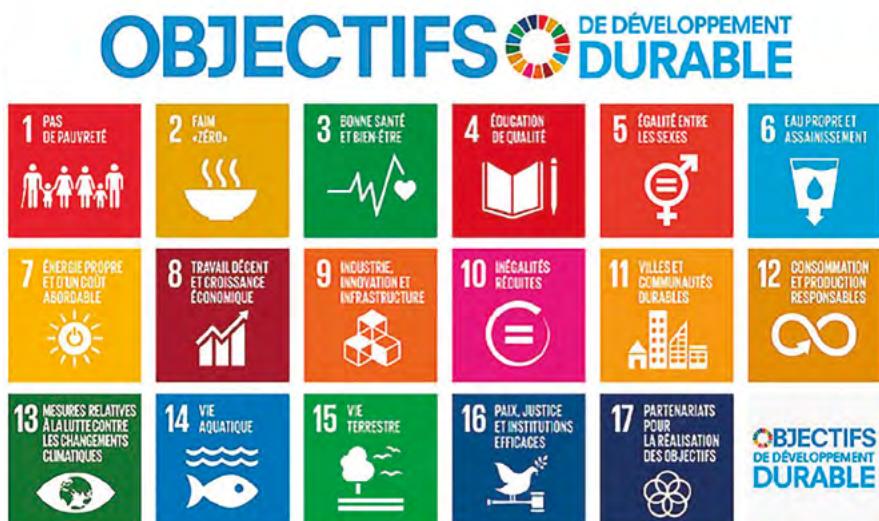
Les objectifs de développement durable sont un appel à l'action de tous les pays afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète.  
Les collectivités ont leur rôle à jouer.

Conforme au décret et aux recommandations du Ministère de la Transition Écologique, ce rapport sur la situation en matière de développement durable présente de manière synthétique les actions menées sur notre territoire. L'objectif n'est pas l'exhaustivité, mais la mise en cohérence des politiques publiques pour éclairer les décisions du débat d'orientations budgétaires au regard des 5 grandes finalités du développement durable :

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère.
- Préserver la biodiversité, les milieux naturels et les ressources.
- Renforcer la cohésion sociale et solidaire entre les territoires et les générations.
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains.
- Favoriser les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Toutes nos réalisations s'inscrivent **dans les objectifs de développement durable (ODD)** définis dans l'Agenda 2030 des Nations unies, adopté en septembre 2015. Ce référentiel international et national pour la mise en œuvre du développement durable permet de repenser les engagements locaux en matière de développement durable en les intégrant à une dynamique mondiale.

Les 17 ODD se déclinent en 169 cibles ou sous-objectifs. Le site <https://www.agenda-2030.fr> précise chacun des objectifs et détaille les différentes cibles.



# SOMMAIRE

---

<b>Montrouge, ville belle, verte et durable .....</b>	<b>P7</b>
1. Végétaliser et embellir .....	P8
2. Protéger et entretenir le patrimoine .....	P15
<b>Montrouge, ville sobre en énergie et respirable .....</b>	<b>P19</b>
1. Poursuivre les rénovations énergétiques .....	P20
2. Optimiser l'éclairage public .....	P23
3. Faciliter les mobilités actives .....	P24
<b>Montrouge, ville comestible .....</b>	<b>P27</b>
1. Poursuivre le déploiement de l'agriculture urbaine .....	P28
2. Favoriser le bien-manger .....	P30
<b>Montrouge, ville citoyenne et contributive .....</b>	<b>P33</b>
1. Encourager et renforcer la participation des habitants aux décisions .....	P34
2. Inciter au civisme et lutter contre les incivilités .....	P37
3. Offrir une ville citoyenne et attractive .....	P38
<b>Montrouge, ville attentive et solidaire .....</b>	<b>P39</b>
1. Répondre aux urgences économiques, sociales et sanitaires .....	P40
2. Améliorer l'accès aux soins pour tous et sensibiliser aux questions de santé publique ..	P42
3. Accroître la solidarité et l'inclusion .....	P44
<b>Montrouge, ville épanouissante .....</b>	<b>P45</b>
1. Encourager l'émancipation sociale .....	P46
2. Déployer une offre culturelle pour tous .....	P48
3. S'épanouir par le sport .....	P50
4. Renforcer les liens entre les générations .....	P52
<b>Montrouge, ville éco-responsable .....</b>	<b>P53</b>
1. Mettre en place un budget vert .....	P54
2. Veiller à des marchés publics éco-responsables .....	P55
3. Appliquer en interne l'éco-responsabilité .....	P56

# LEXIQUE

---

**Biodiversité :** recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries...) ainsi que toutes les relations et interactions (coopération, préation, symbiose...) qui existent entre les organismes vivants eux-mêmes et entre ces organismes et leurs milieux de vie.

**Désimperméabilisation :** processus consistant à restaurer ou à favoriser la perméabilité d'une surface, généralement du sol, en éliminant les revêtements imperméables tels que le béton ou le bitume. Il vise à rétablir la capacité du sol à absorber l'eau, favorisant ainsi la régulation naturelle des eaux de pluie et la préservation des écosystèmes.

**Décarboner :** réduire ou éliminer la dépendance aux combustibles fossiles, comme le charbon, le pétrole et le gaz, pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et l'impact sur le changement climatique.

**Densité heureuse :** façon dont la ville peut être aménagée de manière à offrir à une population nombreuse sur un territoire une bonne qualité de vie : convivialité, mobilité durable, accès à des services publics de proximité à moins de 15 minutes à pied...

**Développement durable :** mode de développement visant à satisfaire les besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins, en équilibrant les aspects économiques, sociaux et environnementaux pour garantir une amélioration de la qualité de vie tout en préservant la planète.

**Économie circulaire :** économie qui vise à minimiser le gaspillage des ressources en favorisant la réutilisation, le recyclage, la réparation et la régénération des produits et des matériaux, tout en réduisant l'impact environnemental de la production et de la consommation.

**Îlot de chaleur :** zone urbaine aux températures plus élevées par rapport aux zones environnantes, résultant principalement des activités humaines, de la densité des bâtiments, de l'absorption et de la libération de chaleur par les surfaces urbaines.

**Mobilité durable :** modes de déplacement favorisant la marche, le vélo, les transports publics et les véhicules électriques pour minimiser l'impact sur l'environnement et améliorer la qualité de vie en ville.

**Sécurité alimentaire :** garantie de l'accès de tous les individus à une alimentation suffisante, nutritive et sûre, ainsi que de la disponibilité de ressources alimentaires de manière durable, pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population.

Montrouge  
labelisée



Montrouge engagée avec  
**FRANCE  
VILLE DURABLE**



# MONTROUGE, VILLE BELLE, VERTE ET DURABLE

**La nature en milieu urbain est essentielle :** elle contribue à purifier l'air en absorbant le CO<sub>2</sub>, réduit les effets d'îlot de chaleur en permettant l'évapotranspiration et offre un abri à la biodiversité. Voir la nature en ville rappelle et encourage à protéger la planète pour les générations à venir.

Plusieurs aménagements et projets de végétalisation ont récemment vu le jour ou sont en cours à Montrouge. Parmi eux figurent le quartier Péri-Ginoux-Gautier, la place Barbara, le Jardin des poètes, le parc Schuman.

Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche globale de transition écologique et d'adaptation de la ville au changement climatique. Ils visent à renforcer la présence du végétal dans l'espace public, à développer la biodiversité urbaine et à offrir des lieux de détente et de fraîcheur accessibles à tous.

Ces actions en faveur du rafraîchissement ont été reconnus au travers de la signature de la charte « Plus fraîche ma ville » signée entre l'ADEME et la Ville de Montrouge.

**+ de 100**  
nouveaux arbres plantés  
dans le cadre du  
“Plan Arbres” en 2025.

**35**  
Montrougiens  
titulaires d'un permis  
de végétaliser

**30 kg**  
de CO<sub>2</sub> captés par un  
arbre chaque année

Les objectifs de développement durable ciblés :

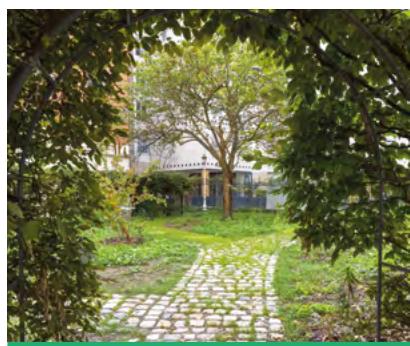




Le croisement entre l'avenue Henri Ginoux et la rue Théophile Gautier végétalisé



Le nouveau quartier Péri-Ginoux-Gautier



Le jardin de la biodiversité dans le quartier Péri-Ginoux-Gautier



La place Barbara réaménagée et végétalisée

## 1. VÉGÉTALISER ET EMBELLIR

### - Inauguration du quartier Péri-Ginoux-Gautier (juin 2025).

- Plantation de 317 arbres en terre ou en bac ;
- Végétalisation de 2 517 m<sup>2</sup> en strate basse ;
- Désimperméabilisation de l'espace public ;
- Création de promenades arborées et végétalisées rue Gabriel Péri et avenue Henri Ginoux sécurisant la promenade des piétons et permettant un accès valorisé aux commerces ;
- Rénovation et végétalisation des squares en cœur d'îlot (square Bouzerait et square des Oliviers) et de la place Théophile Gautier ;
- Rénovation de l'éclairage de la rue créant ainsi une ambiance lumineuse douce et apaisée ;
- Création d'un jardin de la biodiversité : 500 m<sup>2</sup> d'espaces verts dédiés à la protection du vivant pour favoriser le développement de la petite faune et de la flore. C'est un jardin fermé uniquement accessible dans un cadre pédagogique :
  - Création d'une prairie et de pelouse favorisant la végétation lente ;
  - Création d'un sous-bois renforçant et complétant la biodiversité actuellement présente et installation d'abris pour les animaux : hérissons, oiseaux... ;
- Création de pistes cyclables sécurisées et apaisement de la circulation (lire page 24).

### - Livraison de la place Barbara (dénomination au 26 septembre 2025) :

- Végétalisation de 250 m<sup>2</sup> de massifs et de 864 m<sup>2</sup> en strate basse ;
- Plantation de 27 arbres et de 15 arbrisseaux ;
- Désimperméabilisation de 816 m<sup>2</sup> ;
- Installation de nouveaux bancs et de l'arrosage automatique par goutte à goutte ;
- Rénovation de l'éclairage public ;
- Pose d'un nouveau revêtement avec un dallage au sol clair avec des pierres blondes de qualité pour réduire les effets des îlots de chaleur ;
- Installation d'un kiosque commercial *Artisanal Burger* ;
- Mise à disposition de 39 emplacements pour les vélos ;
- Installation d'une œuvre d'art conçue par l'artiste internationale montrougeenne Marie Orensanz en hommage à la chanteuse Barbara.

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



L'avenue de Verdun végétalisée



De nombreuses ambiances végétales dans le futur parc Schuman

### - Livraison de l'avenue de Verdun.

- Désimperméabilisation de tous les pieds d'arbres et des places de stationnement ;
- Création de bandes plantées offrant une diversité de vivaces et d'arbustes ;
- Réfection des trottoirs en enrobés clairs pour réduire les effets d'îlot de chaleur ;
- Rénovation de l'éclairage de la rue ;
- Réduction de la vitesse dans la rue.

### - Lancement des travaux d'agrandissement et d'embellissement du Parc Schuman (démarrage des travaux en août 2024 – livraison en mars 2026).

Les travaux réalisés ou en cours :

- Démolition des immeubles au 47-49 avenue de République et de l'ancienne imprimerie au 14-16 rue Sadi Carnot pour agrandir le parc de 2 300 m<sup>2</sup> ;
- Choix des essences végétales de la place des grands ormes :
  - Zelkovas serratas, ormes de Sibérie
  - Chêne vert
  - Sophora japonica
  - Tilleuls de Henry
  - Chitalpas
  - Magnolias à grandes fleurs
- Rénovation de la rue Gabriel Péri pour relier le quartier végétalisé Péri-Ginoux-Gautier au parc Schuman et favoriser les mobilités douces (partie Nord) - travaux en cours :
  - Élargissement des trottoirs ;
  - Création d'une piste cyclable ;
  - Pose d'un nouveau revêtement avec un dallage au sol clair avec des pierres blondes de qualité pour réduire les effets des îlots de chaleur ;
  - Plantation de 18 arbres.
- Rénovation du parvis de l'église : pose d'un nouveau revêtement avec un dallage au sol clair avec des pierres blondes de qualité pour réduire les effets des îlots de chaleur.

Le projet prévoit :

- Intensification de la végétalisation : plantation de 127 nouveaux arbres, végétalisation de 4 300 m<sup>2</sup> (+ 80 %), augmentation de la surface de pleine terre de 1600 m<sup>2</sup> (+ 90%), création de 450 m<sup>2</sup> de gazon accessible au public... ;
- Création de nombreuses ambiances végétales et tableaux colorés odorants et tactiles (la place des grands ormes, la vallée des fleurs, le sous-bois des curiosités, la clairière enchantée et ses jeux pour enfants, le chemin du sous-bois, les traverses des sauges et des roses, le passage japonais...) ;
- Embellissement du jardin de la Roseraie (située en face de la rue Gabriel Péri) ;

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



Un mur végétal dans le futur parc Schuman au 51 avenue de la République



Le futur jardin des poètes avec 25 nouveaux arbres plantés



La future place du 8 mai 1945 avec la création de 800 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés

- Création d'un mur végétal de 380 m<sup>2</sup> qui habillera le mur pignon du 51, avenue de la République ;
- Création d'un restaurant-pagode entouré d'un bassin naturel abritant de nouvelles essences de végétaux et enrichissant la biodiversité et rendant la ville plus fraîche ;
- Installation d'une oeuvre d'art rafraîchissante de l'artiste Didier Marcel « Les citrons versatiles » ;
- Installation d'une pergola végétalisée sur le parvis de l'église ;
- Rénovation de la rue Gabriel Péri pour relier le quartier végétalisé Péri-Ginoux-Gautier au square Schuman et favoriser les mobilités douces (partie Sud).

- **Lancement des travaux du Jardin des poètes**, parc de 1 300 m<sup>2</sup> au niveau du 127 avenue de la République **et de la place du 8 mai 1945 attenant**.

Les travaux réalisés ou en cours :

- Démolition d'un immeuble de bureaux pour créer un espace vert et valoriser le patrimoine de la maison blanche en Carré des artisans et des créateurs d'art.

Le projet prévoit :

- Plantation de 25 arbres supplémentaires dans le parc, la création d'ambiances végétales (arbres, arbrisseaux et bosquets) ;
- Création d'un bassin de 100 m<sup>2</sup> d'eau courante mise en mouvement grâce à un système de fontainerie, des petites cascades et des bouillonnements (bassin bordé de nymphéas, d'iris, de cheminements en pierre claire) ;
- Végétalisation et réaménagement de la place du 8 mai 1945 : aménagement de 800 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés pour la place ; plantation de 13 arbres supplémentaires dans la même palette que ceux du parc, des massifs plantés bordés de pavés enherbés ; installation de trois assises en pierre massive ; installation d'une terrasse abritée par une pergola ornée de plantes grimpantes ;
- Création du Carré des artisans et des créateurs d'art de 300 m<sup>2</sup>.

- **Lancement des travaux de rénovation rue des Frères Henry (travaux en cours)** - lire aussi page 24 :

- Plantation de 7 arbres ;
- Végétalisation de 36 m<sup>2</sup>.

- **Finalisation du projet de rénovation de la rue Corneille (travaux décembre 2025)** - lire aussi page 24 :

- Plantation de 29 nouveaux arbres ;
- Création des bandes plantées de végétaux aux essences variées sur 185 m<sup>2</sup> ;
- Création d'une placette végétalisée entre le 7 et le 9 rue Corneille.

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



La future place Paul Bert végétalisée avec 42 nouveaux arbres

### - Lancement du projet d'aménagement des avenues Verdier et de la Marne et des rues Camille Pelletan et Paul Bert :

Les travaux réalisés :

- Démolition d'une habitation au 80 rue Verdier pour créer une place-parc verte, la future place Paul Bert.

Le projet prévoit :

- Plantation de 77 arbres et d'espèces adaptées au milieu urbain et aux voies cyclables et piétonnes ;
- Rénovation des voies et des trottoirs pour favoriser les mobilités douces (développement des pistes cyclables, élargissement et sécurisation des circulations piétonnes) et pour lutter contre les îlots de chaleurs : éclaircissements des revêtements des sols ;
- Rénovation de l'éclairage public par la Ville : un éclairage urbain LED pensé pour sécuriser les lieux de nuit tout en limitant les nuisances lumineuses pour les riverains ;
- Création d'une place-parc Paul Bert de 1 275 m<sup>2</sup> :
  - dont la moitié sera végétale (42 arbres de petite, moyenne et grande hauteur, des massifs plantés) ;
  - avec dallage clair en pierre calcaire des trottoirs ;
  - sur laquelle les restaurants et commerçants pourront installer leurs terrasses en cœur de place, d'autres animations seront possibles : jeux de boules, boîte à livres.

• Rénovation de 4 rues :

- Avenue Verdier :

- Installation d'un plateau ralentisseur au niveau de la future place Paul Bert ;
- Création de massifs plantés ;
- Ajout de stationnements vélo et moto.

- Rue Camille Pelletan :

- Création d'une bande végétale ;
- Création d'une bande cyclable en contre-sens mieux identifiée grâce à un nouveau revêtement de couleur ;
- Ajout de stationnements vélo et moto.

- Avenue de la Marne (entre la rue Camille Pelletan et l'avenue Verdier) :

- Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle tout au long de l'avenue (Verdier > Brossalette) ;
- Ajout de stationnements vélo et moto.

- Rue Paul Bert :

- Agrandissement des trottoirs côté impair et création de pieds d'arbres végétalisés côté pair ;
- Création d'une bande cyclable en contre-sens mieux identifiée grâce à un nouveau revêtement de couleur.

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



3400 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés dans le projet des Halles de Montrouge

### - Lancement du projet du nouveau quartier Halles de Montrouge.

Les réalisations :

- Dépôt du permis de construire.

Le projet prévoit :

- Création de 4 300 m<sup>2</sup> d'espaces publics dont 3 400 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés :
  - Multiplication par 3 de la surface végétalisée du quartier ;
  - Création de 1 000 m<sup>2</sup> de pleine terre supplémentaire ;
  - Création d'un espace public boisé ;
  - Aménagement d'un cheminement piéton enherbé ponctué de bancs et différents lieux de rencontre qui reliera les avenues de la Marne et Pierre Brossolette ;
  - Création d'un bassin naturel de 80 m<sup>2</sup>.
- Création d'un quartier avec des équipements publics dont une nouvelle crèche de 60 berceaux, un marché couvert, une Halle culturelle et événementielle ;
- Création d'un quartier à vivre avec des appartements de conception bioclimatique pour tous (270 nouveaux logements dont 30 % de logements sociaux), de commerces... ;
- Rénovation des logements sociaux existants (SOHP) avec isolation thermique et création de balcons.

### - Finalisation du projet de rénovation du passage Raymond :

- Désimperméabilisation des sols ;
- Création des bandes plantées (68 m<sup>2</sup> de surfaces végétalisées) ;
- Éclaircissement des revêtements.

### - Finalisation du projet de rue Maurice Arnoux, entre la rue Gabriel Péri et la place Jean Jaurès :

- Plantation de 13 arbres et création de bandes plantées ;
- Création de 730 m<sup>2</sup> de surface végétalisée dans la rue ;
- Création de 150 m<sup>2</sup> de surfaces perméables au sol pour optimiser l'infiltration et la gestion des eaux pluviales.

### - Lancement du projet de réaménagement du futur Quartier Campus Montrouge (Fac dentaire) :

- Consultation publique lancée en juin 2025 qui dégage plusieurs orientations :
  - Penser le quartier comme un grand parc ouvert
  - Installer la géothermie
  - Développer une vie de quartier : logement, commerces...

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



Le projet de requalification du plateau de la Solidarité, avec la plantation de 60 nouveaux arbres



Des pieds d'arbres végétalisés



Un des 35 permis de végétaliser



Un des 71 nichoirs à mésanges pour offrir un habitat aux oiseaux

**- Finalisation du projet de requalification du plateau de la solidarité :** Le projet prévoit de végétaliser cet espace et aussi de réaménager les rues autour du plateau de manière à augmenter la place de la nature en ville, avec la plantation de 60 nouveaux arbres. Dans le détail, il est prévu :

- Plantation d'arbres et d'une strate basse sur le plateau de la Solidarité ainsi que la création de gradins végétalisés menant sur le plateau de la Solo ;
- Plantation de 12 nouveaux arbres rue de la Solidarité ;
- Création d'un espace terrasse végétalisé devant les restaurants et plantation de 15 arbres sur l'avenue Henri Ginoux ;
- Création d'îlots végétalisés et plantation d'arbres en tiges et en cépées sur la Place de l'Aquapol.

**- Crédit d'un bassin à filtration naturelle dans le square du 75 avenue de la République :** changement de 3 pompes et végétalisation du bassin afin de renforcer la biodiversité présente dans ce parc. Ce procédé, 100% écologique et naturel, utilise des plantes filtrantes qui apportent de l'oxygène au bassin. Il permet de filtrer et garder claire l'eau de la fontaine.

**- Poursuite du « plan Arbres » : plantation de plus de 100 arbres,** notamment avenue Ginoux et rue Gabriel Péri, sur le parvis Barbara et avenue de Verdun.

**- Poursuite de la mise en place des Permis de végétaliser.** Les habitants qui le souhaitent peuvent cultiver un petit espace vert dans leur quartier.

- Actuellement, la Ville compte 27 permis de végétaliser (+2 en 2025 rue Sadi Carnot et au Carré vert Péri Brossalette).
- Les riverains de la rue Marie Debos ont sollicité la Mairie pour l'installation de deux bacs dans leur rue : 8 personnes sont candidates au lancement. La Ville comptera alors 35 permis de végétaliser.

**- Poursuite du « Plan interstices » :** remplacement des pieds d'arbres actuellement en sols souples par des plantations robustes - 156 pieds d'arbres en 2025 :

- Sur l'Avenue Verdier : 111 pieds d'arbres recouverts de plateforme ;
- Place du Général Leclerc : 4 pieds d'arbres recouverts de sol souple ;
- Rue Louis Rolland : 41 pieds d'arbres recouverts de sol souple.

**- Poursuite du « Plan Prairies fleuries » pour favoriser la présence des insectes pollinisateurs essentiels au maintien d'un cycle naturel en ville.**

**- Poursuite du « Plan Nichoirs » pour offrir un habitat aux oiseaux de ville :**

- 71 nichoirs à oiseaux sont installés dans les squares, parcs et cours d'écoles à Montrouge. Tous sont certifiés par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).
- En 2025, des hôtels à insectes, hérissons et nichoirs à mésanges ont été installés, notamment dans 5 écoles.
- Plusieurs nichoirs à hérissons et à chauve-souris ont été installés par des associations (jardin de la Vanne, stade du CAM et Amap de la Marne).

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



Un balcon fleuri, lauréat du concours "Montrouge, ville verte et fleurie"

- **Poursuite du fleurissement durable avec le remplacement de nombreux massifs d'annuelles par des massifs de vivaces et des bulbes.** Cette trame forte d'arbustes et de vivaces permet d'avoir à la fois une grande diversité d'essences favorables à la biodiversité, tout au long de l'année.

- **Plantation de 239 arbustes**, à l'angle des rue Auger et avenue Jean Jaurès ;
  - **Création de massifs** au stade Maurice Arnoux ;
  - **Plantation d'arbustes** au square Renaudel ;
  - **Plantation de bulbes** boulevard du Général de Gaulle et devant l'école élémentaire Boileau ;
  - **Création de parterres fleuris** : au square Doisneau devant la Maison des seniors et devant l'Escale enchantée.
- **Organisation du concours « Montrouge Ville Verte et Fleurie »** pour inviter les habitants à participer au fleurissement de la ville.
- **Poursuite du plan de sobriété (septembre 2022) sur le volet consommation de l'eau.**
- **Gestion intégrée des eaux pluviales** pour éviter l'arrosage, arrosage automatique, sondes tensiométriques, goutte à goutte...



L'entrée végétalisée du nouveau jardin d'enfants l'Escale enchantée



Le nouveau jardin d'enfants L'Escale enchantée



La Maison des Seniors entièrement rénovée et accessible



La Maison des Seniors - le patio intérieur végétalisé

## 2. PROTÉGER ET ENTREtenir LE PATRIMOINE

- Livraison du Jardin d'enfants «L'Escale Enchantée» au 19 avenue Gambetta (janvier 2025) : réhabilitation complète d'un ancien immeuble tertiaire pour créer un équipement petite enfance issu de la fusion des jardins d'enfants Ginoux et Boileau - capacité d'accueil de 58 berceaux.

- Aménagement d'espaces intérieurs fonctionnels, lumineux et adaptés aux besoins pédagogiques et aux usages quotidiens des équipes ;
- Aménagement d'une terrasse de 293 m<sup>2</sup>, dont une partie végétalisée (pelouse naturelle, bacs potagers, arbustes) favorisant les activités extérieures et la nature en ville ;
- Installation d'un système de chauffage par pompe à chaleur (PAC) et d'une ventilation double flux performante pour le confort thermique et la qualité de l'air ;
- Isolation thermique par l'intérieur de l'ensemble du bâtiment afin de réduire durablement les besoins énergétiques ;
- Crédit d'une cuisine de réchauffage répondant aux normes d'hygiène, équipée d'appareils économies en énergie ;
- Mise en place d'équipements hydro-économies, dont une robinetterie limitant la consommation d'eau ;
- Crédit d'un accès PMR directement depuis la rue grâce à une rampe végétalisée ;
- Installation d'un ascenseur indépendant pour garantir l'accessibilité universelle.

- Livraison de la Maison des Seniors, place Jules Ferry (juin 2025) :

- Extension et réaménagement et rénovation des espaces :
  - Extension de la surface utile de +110 m<sup>2</sup> ;
  - Capacité d'accueil portée à plus de 200 personnes ;
  - Crédit de nouveaux bureaux et d'espaces d'activités au sous-sol et au 1<sup>er</sup> étage, création d'une cuisine moderne ;
  - Optimisation des circulations intérieures pour plus de fluidité et de confort ;
  - Crédit d'un patio végétalisé favorisant détente et convivialité ;
  - Désimperméabilisation des sols pour une meilleure gestion des eaux pluviales ;
  - Aménagement de bandes plantées autour du bâtiment pour renforcer la biodiversité et l'intégration urbaine.
- Amélioration de la performance énergétique : isolation thermique par l'intérieur des murs périphériques et par l'extérieur sur les parois du patio, réfection complète des façades et de la couverture, avec isolation des combles ;

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



L'école élémentaire Rabelais - une salle de classe renovée avec un patio

- **Mise en accessibilité complète** : installation d'un ascenseur desservant tous les niveaux, création de rampes et sanitaires adaptés, installation de repères podotactiles, réaménagement des trottoirs et création de places pour personnes à mobilité réduite à proximité immédiate ;
- **Modernisation et mise en conformité des installations techniques** : ventilation, désenfumage, chauffage, sécurité incendie et installations électriques ;
- Traitement des ouvrages enterrés : étanchéité du sous-sol, isolation par l'extérieur, mise en œuvre d'un drain périphérique et décaissement complet pour rendre l'espace fonctionnel.

- **Poursuite des travaux du groupe scolaire Rabelais, du centre de loisirs Delerue et du gymnase Rabelais** (Travaux en cours – livraison prévue janvier 2026).

Les travaux réalisés en 2025 :

- Travaux d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment ;
- **Reconstruction du centre de loisirs Delerue** : nouvelle construction à ossature bois, isolation, végétalisation de la cour et de la façade, récupération et infiltration des eaux de pluie ;
- **Mise en accessibilité totale du bâtiment** conformément aux normes PMR.

Le projet prévoit :

- Modernisation du système de chauffage central grâce à un système de pompe à chaleur et chauffage par de la data ;
- Rénovation de toitures ;
- Installation de sanitaires supplémentaires ;
- Rénovation et amélioration des salles de classe, notamment sur le traitement acoustique ;
- Une cuisine et des réfectoires rénovés et plus confortables ;
- Un centre de loisirs favorisant les apprentissages : création d'accueils séparés, d'une salle de bricolage et d'une cuisine pédagogique, un espace extérieur pour les activités sportives.

- **Lancement des travaux de la Maison de la Parentalité et rénovation du jardin d'enfants des Oliviers au 43 avenue Henri Ginoux** (travaux en cours – livraison prévue janvier 2026).

Le projet prévoit :

- Crédit d'une Maison de la Parentalité ;
- Rénovation de Protection Maternelle et Infantile (PMI) ;
- Réaménagement complet Jardin d'enfants Les Oliviers.

- **Rénovation des enrobés de chaussées et des accotements pour sécuriser tous les déplacements et entretenir la voirie municipale : 2 349 m<sup>2</sup> de voies rénovées en 2024 et 2 302 m<sup>2</sup> en 2025 :**

- Quartier Ferry-Buffalo : avenue Henri Ginoux de la rue Racine à la rue Descartes (355 m<sup>2</sup>), rue Carvès de la rue Basch à l'avenue Henri Ginoux (328 m<sup>2</sup>), place Jules Ferry (80 m<sup>2</sup>) ;
- Quartier Portes de Montrouge : rue Pasteur de la rue Radiguey à la rue Maurice Arnoux (700 m<sup>2</sup>), rue du 11 Novembre (235 m<sup>2</sup>) ;
- Quartier Plein Sud : avenue Jean Jaurès (112m<sup>2</sup>), rue Jules Guesde (90 m<sup>2</sup>) ; rue Molière de la rue Auber à la rue Fénelon (377 m<sup>2</sup>) ;
- Quartier Montrouge-Est : boulevard du général de Gaulle (25 m<sup>2</sup>).

- **Approbation du PLUi :** Approuvé par le Conseil du territoire le 11 décembre 2024, établi en lien étroit avec l'ensemble des communes, le PLUi traduit le projet politique d'aménagement et de développement durables du Territoire Vallée Sud Grand Paris pour les 10 à 15 prochaines années. Le PLUi définit les règles applicables aux permis de construire et aux autres autorisations d'urbanisme sur les 11 communes du territoire, dont Montrouge.

## PERSPECTIVES

- Poursuite des travaux d'agrandissement et d'embellissement du parc Schuman.
- Lancement des travaux relatifs à l'aménagement des avenues Verdier et de la Marne et des rues Camille Pelletan et Paul Bert avec Vallée Sud Grand Paris, du passage Raymond, de la rue Corneille et de la rue Maurice Arnoux.
- Création de la 1<sup>ère</sup> rue-jardin, rue Sadi Carnot.
- Réalisation des études pour la rénovation du boulevard Romain Rolland et du docteur Lannelongue.

Le quartier Péri-Ginoux-Gautier rénové et végétalisé





Labellisation ISO 50001

# MONTROUGE, VILLE SOBRE EN ÉNERGIE ET RESPIRABLE

Labellisée ISO 50001, la Ville de Montrouge dispose d'un système de management de l'énergie (SME) dont l'objectif est une réduction de 40 % de la consommation d'ici 2030. Ce schéma directeur a permis d'identifier et planifier les travaux d'efficacité et de rénovation énergétique concernant une soixantaine de bâtiments publics.

Dans le domaine de l'éclairage public, le schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) fait l'objet d'un marché de performance. Le remplacement progressif du mobilier d'éclairage permet déjà d'observer une diminution des consommations.

Par ailleurs, des aménagements favorisant les mobilités douces se développent sur plusieurs axes, notamment l'avenue de Verdun, la place Barbara et le quartier Péri-Ginoux-Gautier.

3  
stations de métro

11  
lignes de bus dont  
1 navette bus 100%  
électrique Montbus

12  
stations Vélib'

9 km  
de pistes cyclables  
et 13 km  
de contre-sens cyclables  
à Montrouge

32  
bornes de recharge  
électrique

692  
arceaux vélo

Les objectifs de développement durable ciblés :





Une certification obtenue  
dans le cadre du SME

### 1. POURSUIVRE LES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

- Poursuite du déploiement du système de management de l'énergie (SME), labellisée ISO 50001, conforme à la loi ÉLAN et au décret tertiaire, avec des objectifs de réduction de consommation : - 40 % d'ici 2030, - 50 % d'ici 2040, - 60 % d'ici 2060.
  - Réalisation en cours des audits énergétiques des bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup> (55 bâtiments concernés, dont 8 écoles) ;
  - Sensibilisation : des actions de communication et d'affichage, dans les écoles rappellent les éco-gestes (éteindre les lumières, fermer les fenêtres, ne pas dépasser 19°C dans les pièces...).
- Participation au dispositif CUBE Ville (Concours Usages Bâtiments Efficaces), un dispositif national piloté par l'IFPEB (Institut Français pour la Performance du Bâtiment) et soutenu par l'ADEME.
  - Objectifs de la démarche : réduire de manière significative les consommations énergétiques des bâtiments municipaux en impliquant les agents, usagers et gestionnaires dans une dynamique d'éco-gestes ;
  - Actions réalisées :
    - Suivi énergétique régulier des consommations (chauffage, électricité, ventilation) ;
    - Simplification des diagnostics des usages pour identifier les gisements d'économie ;
    - Animation de challenges « énergie » dans les bâtiments municipaux ;
    - Sensibilisation des agents aux écogestes ;
    - Déploiement de solutions rapides et efficaces : réglages des régulations, programmations horaires, installation de LED, optimisation des systèmes CVC.
  - Premiers résultats : économies d'énergie mesurables dès la première année, avec des réductions pouvant atteindre 8 à 12 % sans travaux lourds, uniquement grâce à l'optimisation des usages et des réglages techniques.
- Poursuite du plan de sobriété et de solidarité énergétiques lancé en 2022 (réduction des consommations d'énergie et d'eau).
  - Régulation thermique intelligente :
    - Limitation des températures de chauffage conformément aux recommandations nationales : 19°C dans les bâtiments publics, 20°C dans les écoles maternelles, 21°C dans les structures de la Petite Enfance ;
    - Décalage de la mise en chauffe hivernale selon les conditions météorologiques.

# EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES

- **Poursuite de l'optimisation et modernisation des réseaux énergétiques :**

- **Poursuite du plan quinquennal d'investissement** sur les systèmes de chauffage et ventilation ;
- Isolation de l'ensemble des réseaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire ;
- Traitement des points singuliers sur les réseaux (vannes, coudes, brides) pour limiter les déperditions thermiques ;
- Installation de têtes thermostatiques pour ajuster les débits de chauffage pièce par pièce ;
- Remplacement progressif des chaudières anciennes par des modèles à condensation ou basse température, plus performants et moins énergivores ;
- Installation de déstratificateurs d'air dans l'ensemble des gymnases municipaux pour homogénéiser la chaleur et réduire la consommation.

- **Poursuite des travaux d'isolation et performance de l'enveloppe des bâtiments :**

- Isolation des planchers bas pour réduire les déperditions thermiques ;
- Remplacement des menuiseries anciennes dans les logements communaux par du double ou triple vitrage selon l'exposition et les besoins thermiques ;
- Accélération du plan d'isolation thermique dans les équipements municipaux.

- **Sobriété dans les usages et économies d'eau :**

- Pose de mousseurs hydro-économies sur les robinets et robinets temporisés ;
- Chasse active aux fuites d'eau sur le réseau : alertes automatiques basées sur des seuils très bas en partenariat avec le fournisseur d'eau ;
- Campagnes d'éducation à la sobriété des usages dans les écoles et équipements publics.

- **Éclairage public intérieur responsable** : généralisation de l'éclairage LED dans les bâtiments municipaux et logements communaux, combinant confort visuel et faible consommation.

- **Poursuite du plan d'actions sur la mesure de la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments municipaux**

- **Mesures régulières de la qualité de l'air intérieur** (taux de CO<sub>2</sub>, particules fines PM2.5 et PM10) ;
- **Audits sur les systèmes de ventilation et d'aération** pour vérifier leur fonctionnement et leurs performances ;
- **Installation de capteurs de CO<sub>2</sub>** dans plusieurs établissements scolaires et de petite enfance ;
- **Entretien renforcé des systèmes de ventilation mécanique contrôlée (VMC)** et remplacement progressif par des systèmes à haute performance énergétique ;

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES

- **Campagnes de sensibilisation** sur les bonnes pratiques d'aération (10 minutes deux fois par jour) ;

- **Adaptation** des matériaux et produits utilisés dans les rénovations (choix de peintures et revêtements à faibles émissions de COV).

### - Poursuite du plan d'actions pour produire et chauffer localement :

- **Étude sur la mise en place de la géothermie** en cours pour un usage collectif en collaboration avec l'entreprise Dalkia.

- Les ambitions de la Ville avec cette énergie : cette technologie utilise la chaleur des nappes d'eau souterraines pour chauffer les réseaux urbains, offrant ainsi une énergie renouvelable, verte et locale. La géothermie produit de l'énergie 24h/24 et toute l'année, indépendamment des conditions météorologiques ;

- Où installer la géothermie ? Un puit de géothermie devrait voir le jour sur le site de la Fac dentaire, en bordure de périphérique ;

- A qui bénéficiera la géothermie ? La Ville souhaite raccorder la plupart de ses bâtiments communaux pour les alimenter en chaleur issue de la géothermie. Et ce sont aussi les entreprises, les bailleurs sociaux et les copropriétés montrougiennes qui pourront demander à être raccordés et fournis en énergie issue de la géothermie ;

- Un coût maîtrisé : Le coût de la chaleur sera moins élevé que les énergies fossiles et restera peu affecté par les fluctuations économiques, sanitaire ou géopolitique.

- **Expérimentation de chauffage numérique** à l'école Rabelais.

- **Mise en place de pompe à chaleur.**



Le Schéma directeur d'aménagement lumière en œuvre, place Théophile Gautier pour des économies d'énergie

## 2. OPTIMISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Mise en place du marché public de performance concernant la mise en œuvre du schéma directeur de l'aménagement lumière.

Les objectifs :

- Harmoniser le paysage lumineux montrougien ;
- Proposer une meilleure sécurisation des cheminements piétons la nuit ;
- Réaliser des économies d'énergie ;
- Rendre l'éclairage public plus sobre et plus performant.

Les travaux déjà réalisés en 2025 : rue Radiguey, rue Gueudin, rue du 11 novembre, rue Gutenberg, rue Barbès, rue d'Arcueil, avenue du Fort, rue Pierre Curie, rue Roger Salengro, les souterrains de l'avenue Aristide Briand, Rue Saint-Albin et Rue du colonel Gillon.

Le projet prévoit :

- Rénovation de l'éclairage public dans 121 rues de Montrouge : remplacement de 1128 luminaires et remise en état de 146 lanternes en LED ;
- Remise en sécurité électrique des feux tricolore dans la ville et rénovation totale de ceux du carrefour Péri-Ginoux ;
- Amélioration des projecteurs sportifs du stade Maurice Arnoux ;
- La sécurisation des cheminements piétons la nuit dans la commune ;
- Un objectif de 42% d'économies énergétiques par an.

### - Poursuite du plan de sobriété et de solidarité énergétiques (septembre 2022) pour réduire notre consommation de l'éclairage public :

- Réduction de l'intensité lumineuse en ville : 1 ampoule sur 4 seulement désormais allumée avenue de la République dès 19h (depuis 2022) ;
- Généralisation de l'éclairage D.A.L.I.

### - Lancement du projet d'aménagement des avenues Verdier et de la Marne et des rues Camille Pelletan et Paul Bert avec Vallée Sud Grand Paris comprenant un éclairage public plus performant.

### - Des illuminations de Noël sobres en énergie :

- Équipées de LED à faible consommation énergétique, conçues et fabriquées en France et des décors recyclables ;
- Raccourcissement de la période d'illuminations d'un mois prévu dans le cadre du Plan de sobriété et de solidarité énergétiques.

### - Lancement d'une expérimentation européenne sur les économies d'énergie à son domicile : Montrouge a été désignée comme l'unique ville pilote en France d'un projet de recherche européen nommé Open Cloud Edge-IoT (O-CEI), en partenariat avec EDF. Objectif : optimiser la consommation d'énergie des ménages montrougiens qui se porteront volontaires en la rendant plus flexible et durable.



Des arceaux vélos dans le quartier Péri-Ginoux-Gautier



La nouvelle piste cyclable avenue Henri Ginoux

## 3. FACILITER LES MOBILITÉS ACTIVES

### - Livraison du quartier Péri-Ginoux-Gautier :

- Création de 700 mètres linéaires de pistes cyclables dont 445 mètres rue Gabriel Péri nord et 209 mètres au sud et sur le trottoir ouest de l'avenue Ginoux et 45 mètres sur l'avenue Aristide Briand ;
- Installation de 30 arceaux vélos.

### - Livraison de la place Barbara :

- Installation de 20 arceaux vélos et motos ;
- Création de 20 mètres linéaires de pistes cyclables sur l'avenue Ginoux.

### - Livraison de l'avenue de Verdun du passage Raymond à l'avenue de la République :

- Création d'un plateau ralentisseur au carrefour pour sécuriser les déplacements en mobilité douce (piétons, vélos) ;
- Élargissement des trottoirs... ;
- Installation de 15 arceaux vélos et motos ;
- Création de 20 mètres linéaires de pistes cyclables ;

### - Livraison de rue Gabriel Péri côté Nord entre la place de la Libération et l'avenue Henri Ginoux dans le cadre des travaux du parc Schuman

- Création d'une piste cyclable unidirectionnelle sur chaque trottoir ;
- Agrandissement des trottoirs ;
- Installation de nouveaux arceaux vélos.

### - Lancement des travaux de la rue des Frères Henry (septembre 2025 - fin décembre 2025)

- Réduction de la largeur de la voie de circulation routière ;
- Aménagement et la sécurisation du contre-sens cyclable ;
- Création de deux plateaux surélevés en entrée de rue ;
- Rénovation des trottoirs avec un revêtement clair ;
- Aménagement de 8 places de stationnement, dont 1 PMR.

### - Finalisation du projet de rénovation du passage Raymond

- Création d'arceaux vélos.

### - Finalisation du projet de rénovation de la rue Corneille (début des travaux : décembre 2025)

- Réduction de la largeur de la voie de circulation routière ;
- Aménagement et la sécurisation du contre-sens cyclable ;
- Aménagement de 15 places de stationnement, dont 1 PMR ;
- Création de trois plateaux surélevés, en entrées de rue et au niveau de la placette centrale ;
- Création d'une placette entre le 7 et le 9 rue Corneille.

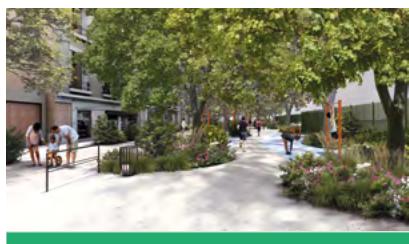
## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES

- **Finalisation du projet de rue Maurice Arnoux, entre la rue Gabriel Péri et la place Jean Jaurès :**

- Création d'un contre-sens cyclable Sud > Nord ;
- Réduction de la chaussée et du nombre de places de stationnement ;
- Installation de stationnement deux-roues et deux-roues motorisées ;
- Création de plateaux surélevés en entrée de rue pour ralentir la circulation.

- **Lancement du projet d'aménagement des avenues Verdier et de la Marne et des rues Camille Pelletan et Paul Bert avec Vallée Sud-Grand Paris :**

- **Rue Camille Pelletan** : création d'un contre-sens cyclable d'une couleur différente de la voie dédiée aux voitures pour faciliter le cheminement des cyclistes ;
- **Rue Paul Bert** : agrandissement des trottoirs sud côté Maurice Arnoux, installation d'un plateau ralentisseur, meilleure identification du contre-sens cyclable grâce à un revêtement de couleur différente du reste de la voirie... ;
- **Avenue Verdier** : double-sens automobile conservé, harmonisation de la largeur de la voirie, installation d'un ralentisseur à l'angle de la rue Bert ;
- **Avenue de la Marne** : création d'une piste cyclable bidirectionnelle tout en maintenant le double-sens de circulation automobile, maintien du nombre de places de stationnement existantes.



Le projet de piétonnisation de la rue de la solidarité

- **Finalisation du projet de requalification du plateau de la Solidarité :**

- Piétonnisation de la rue de la Solidarité ;
- Apaiser la circulation de la rue d'Estienne d'Orves, de l'avenue Gambetta et de l'avenue Henri Ginoux ;
- Donner plus de place aux mobilités actives ;
- Réduire les places de stationnement.

# PERSPECTIVES

- **Arrivée de la ligne 15 sud** du métro du grand Paris Express à Châtillon-Montrouge en 2026.
- **Rénovation de l'avenue Pierre Brossolette** avec la création de pistes cyclables côté Montrouge par le Département des Hauts-de-Seine.
- **Promenade des deux gares entre la station Barbara et la gare Châtillon-Montrouge** (programmation en cours avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine) : création d'une piste cyclable douce entre les stations Barbara et Châtillon-Montrouge, amélioration du confort de la circulation piétonne par des plantations et des trottoirs rénovés, création d'une voie dédiée aux transports en commun.



Un atelier lors du festival  
Inspirations végétales

# MONTROUGE, VILLE COMESTIBLE

Un 10<sup>e</sup> jardin partagé a ouvert en 2025, square Bouzerait. Il complète le maillage de jardins partagés et espaces de culture, offrant aux habitants des lieux, proches de leur domicile, où ils peuvent tisser un lien avec la nature et la notion du bien-manger.

**Dans les établissements scolaires et accueils de loisirs, la sensibilisation à la nature et à l'agriculture urbaine** se poursuit à travers la mise à disposition d'outils pédagogiques, d'ateliers menés avec des associations comme Vergers Urbains, ainsi que l'installation de bacs de plantations et de jardinières.

Dans les cantines scolaires, la Loi EGAlim, qui **prévoit une part croissante de produits durables et biologiques**, est respectée.

L'événement **Inspirations végétales** a, cette année, mis l'accent sur le **bien-manger**, en proposant des activités autour de l'alimentation saine et responsable.

**10**  
jardins partagés

**20 %**  
d'aliments bio dans les  
cantines scolaires  
et **50 %**  
de produits durables

**650 000**  
repas servis par an dans  
les écoles de la ville

## Les objectifs de développement durable ciblés :





Le nouveau jardin partagé Bouzerait



Un atelier jardinage  
à l'école Aristide Briand

## 1. POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE

### - Inauguration d'un 10<sup>e</sup> jardin partagé dans le square Bouzerait

- Ouverture de 200 m<sup>2</sup> de jardins partagés au printemps 2025 ;
- Constitution d'une association gestionnaire ;
- Mise à disposition d'un grand bac d'agriculture urbaine cultivé par l'école Raymond Queneau.

### - Poursuite de la sensibilisation à la nature avec des ateliers d'agriculture urbaine pendant les temps scolaires et périscolaires.

- 7 établissements concernés : maternelles Rabelais, Boileau, Buffalo, Aristide Briand, Marcellin Berthelot, élémentaires Renaudel A et B, Aristide Briand pour un total de 628,5 heures ;
- 21 heures par semaines d'ateliers animés par Vergers urbains dans les écoles montrougiennes ;
- 8 thématiques : habitat des aromatiques, réalisation de sachets de tisane avec des feuilles séchées, découvrir un sol fertile, à la découverte des céréales, à la découverte des légumineuses, comment utiliser les engrains verts au jardin, introduction sur les habitants de la mare, le paillage, limiter le vent et jouer sur l'ombrage et une activité libre, culture de plantes potagères et semis d'engrais verts pour enrichir la terre.

### - Équipement de toutes les autres écoles de bacs à cultiver (Maurice Arnoux, Boileau élémentaire, Buffalo élémentaire, Queneau et Haut Mesnil) ainsi que les clubs 8/13 (Briand, Arnoux et Renaudel) ;

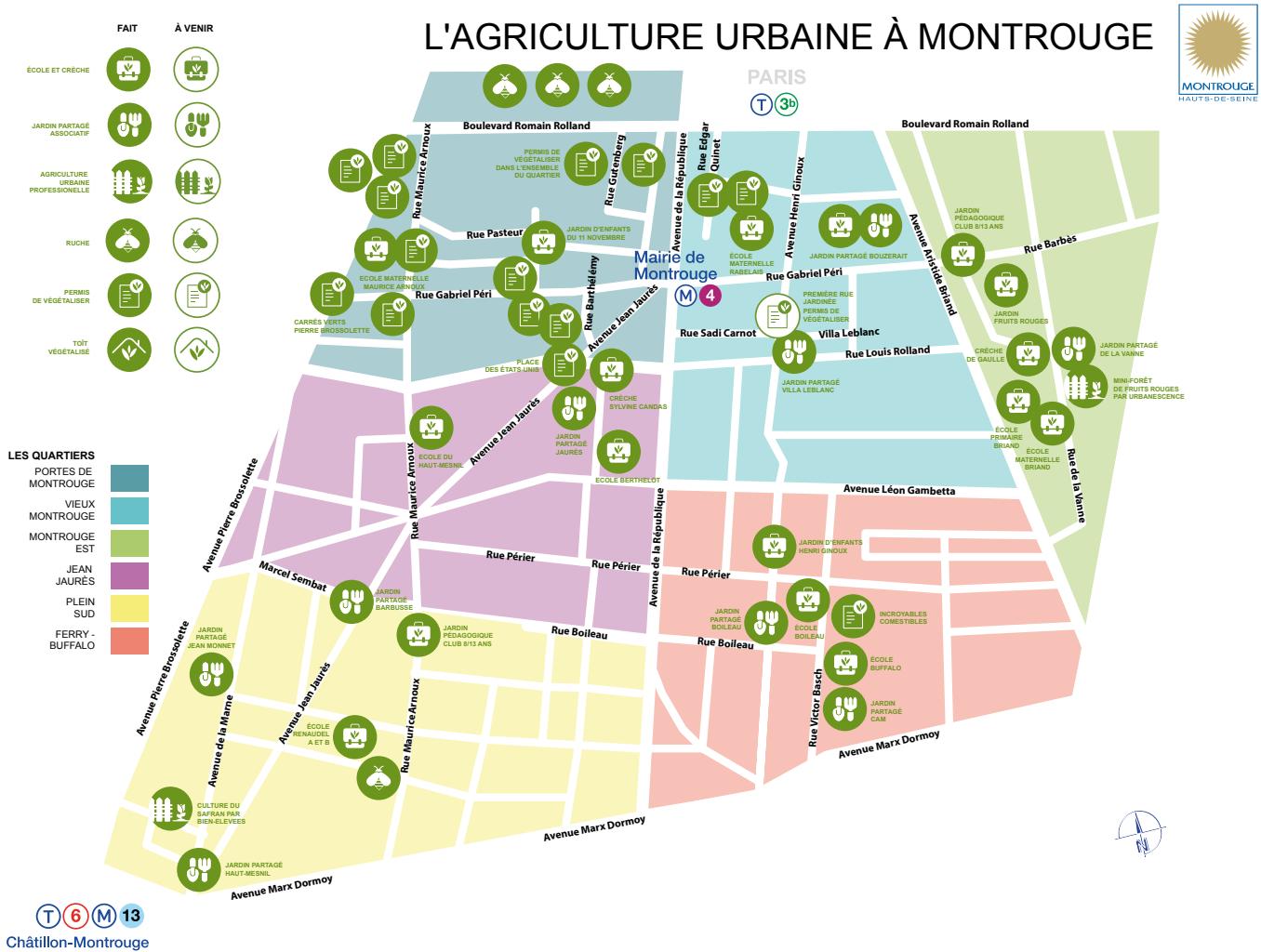
- 19 jardins pédagogiques à Montrouge ;
- Grand jardin à l'Espace jeunes Saint-Martin qui accueille les lycéens ;
- Collaboration renforcée entre les équipes d'animation et enseignants sur les projets de jardinage pour les élèves ;
- Dotation d'une mallette pédagogique contenant pelles, fourches à main ou encore repères de semis au printemps 2025.

### - Poursuite de la sensibilisation des tout-petits à l'agriculture urbaine et au jardinage avec l'installation de nouvelles jardinières, de nouveaux bacs de plantations dans les structures municipales de la Petite enfance : crèche et jardin d'enfants du 11 novembre, crèche Candas, crèche Anne de Gaulle.

### - Suivi de gestion des 7 ruches municipales situées à côté du cimetière et aux abords du parc Renaudel. Une ruche produit de 15 à 80 kg de miel par an.

### - Poursuite du travail d'accompagnement des animateurs et des enseignants à l'éducation à l'agriculture urbaine par la création de fiches pédagogiques.

# EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES





Un atelier de cuisine intergénérationnelle à la Maison des Seniors



Un atelier du bien-manger à l'école Renaudel

## 2. FAVORISER LE BIEN-MANGER

- **Respect de la loi EGAlim** qui impose à la restauration collective publique de proposer au moins 50 % de produits durables et de qualité dont au moins 20 % de produits bio. Il s'agit entre autres de produits bénéficiant :
  - de signes officiels de qualité comme les appellations d'origine protégée (AOP), le Label Rouge, l'indication géographique protégée (IGP) ou encore l'agriculture biologique ;
  - de mentions valorisantes (spécialité traditionnelle garantie, HVE, les produits fermiers...) ;
  - les produits issus de la pêche maritime bénéficiant de l'écolabel Pêche durable.
- **Animations de petits déjeuners dans les écoles de la ville en lien avec le prestataire de liaison froide** : la diététicienne de la Ville propose une dizaine d'animations petits-déjeuners dans les centres de loisirs le mercredi matin à l'attention des élèves de CE1 et CE2. Au programme : découverte des familles d'aliments, confection d'un petit déjeuner équilibré, partage du petit déjeuner.
- **Poursuite du programme des "Petits Goûteurs" avec notamment des élus du Conseil Municipal des Enfants dans les cantines montrougiennes.** Ils participent, en collaboration avec la Commission du bien-manger composée de parents d'élèves, d'enseignants et de personnels de la restauration, à garantir une alimentation saine de qualité et appréciée des enfants à l'école.
- **Des contenants plus respectueux de la santé et de l'environnement dans l'ensemble des jardins d'enfants et des écoles qui bénéficient d'une restauration en liaison froide** : remplacement des barquettes en plastique par des barquettes en cellulose, biodégradables et 100 % végétales et utilisation de bacs gastronomiques en inox afin de mieux préserver la qualité et le goût des aliments servis à table.
- **Organisation d'une session de formation de 3 jours sur le bien-manger** pour un groupe d'animateurs, chefs de cuisine, dispensée par l'Institut du goût et financée par la Caisse des écoles.
- **Organisation d'ateliers du bien-manger au rythme des 4 saisons dans les accueils de loisirs élémentaires**, animés par un professionnel de la gastronomie, financée par la Caisse des Ecoles (année scolaire 2024-2025).
- **Participation de 6 enfants** (un par école élémentaire publique) à la **commission du bien-manger** et au Club des Goûteurs.
- Organisation de **cours de cuisine pour les seniors dans le cadre des missions « loisirs » du Bien vieillir.**



Un atelier cuisine  
au Festival Inspirations végétales

- Édition 2025 d'**Inspirations végétales** sur le thème du bien-manger, édition parrainée par Mory Sacko, chef cuisinier montrougien :

- Édition organisée les 17-18 mai 2025 ;
- Organisation d'un marché aux plantes et aux graines, d'un parcours du bien-manger, d'ateliers de cuisine pour découvrir comment bien manger en famille, des stands d'associations engagées pour la nature...
- Organisation d'un Grand Dîner avec 5 chefs cuisiniers montrougiens.



Grand dîner organisé avec  
5 chefs cuisiniers montrougiens

## PERSPECTIVES

- Poursuite du programme d'animation d'ateliers d'agriculture urbaine dans les écoles.
- Création d'un nouvel office de restauration au sein du groupe scolaire Rabelais. Ce restaurant scolaire fonctionnera, comme toutes les autres écoles, avec des bacs gastronomiques.

Un atelier au Festival Inspirations végétales



# MONTROUGE, VILLE CITOYENNE ET CONTRIBUTIVE

La **participation des habitants** est intégrée aux projets municipaux dès leurs premières étapes, grâce à des phases successives de consultation et de concertation, menées tout au long de la construction des projets.

En 2024-2025, **quatre consultations** ont été conduites afin de recueillir l'avis des habitants, notamment sur le réaménagement du plateau de la Solidarité et sur le futur quartier Campus Montrouge. **Cinq concertations locales** ont également eu lieu, dont un événement sportif organisé sur le **plateau de la Solidarité**, permettant aux riverains de découvrir et d'expérimenter les futurs aménagements.

**Les comités de quartier et le Conseil municipal des enfants** sont associés et participent activement à la réflexion sur les projets. Depuis 2023, le Comité consultatif des jeunes offre aux 15-24 ans la possibilité de contribuer à la définition d'actions en faveur de la jeunesse. Ce dispositif dispose d'un budget de 50 000 € renouvelé tous les deux ans et a notamment permis la réalisation d'un pumprack au parc Jean-Moulin, ainsi que l'installation prochaine de trois cendriers de vote.

Plusieurs projets issus des budgets participatifs précédents ont été concrétisés ou sont en cours, tels que l'installation de bancs et d'assis-debout dans la ville et une exposition sur l'histoire du stade Buffalo.

Une nouvelle édition du **budget participatif** est en cours. 81 propositions ont été formulées, dont 23 validées par un jury composé de membres des comités de quartier et d'élus, avant d'être soumises au vote des Montrougiens.



**6**  
**Comités de quartier**

**6**  
**balades urbaines**

**6**  
**réunions de quartier par an**

**6**  
**éditions de Budgets participatifs**

**1**  
**Conseil municipal des enfants**

**1**  
**Comité consultatif des jeunes**

## Les objectifs de développement durable ciblés :





La consultation publique pour la requalification du Plateau de la Solidarité



Un oral pour les Budgets participatifs montrougiens



La réunion publique pour le quartier de la Fac dentaire - Quartier campus Montrouge

### 1. ENCOURAGER ET RENFORCER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AUX DÉCISIONS

#### - Réalisations des budgets participatifs des années précédentes :

- Installation d'une grainothèque à la Médiathèque en janvier 2025 ;
- Installation d'une exposition sur l'histoire du stade Buffalo ;

#### - Lancement d'une nouvelle édition des Budgets Participatifs Montrougiens en 2025 :

- Dépôt de 81 projets par les Montrougiens du 17 mars au 23 mai ;
- Validation de 34 propositions par les services de la Ville sur la recevabilité et la faisabilité des projets ;
- Sélection de 23 projets par le Jury du Grand Oral, composé de membres de comité de quartier et d'élus ;
- Vote des Montrougiens du 20 octobre au 30 novembre - plus de 2000 participants au vote.

#### - Lancement de 4 consultations et de 5 concertations sur des projets d'aménagements à l'échelle d'une rue ou d'un quartier ou d'un lieu permettant aux Montrougiens de partager leurs avis et leurs idées sur des projets qui les concernent directement et localement (questionnaire consultatif papier envoyé par courrier, réunions publiques, plateforme de réponses en ligne, exposition in situ, ateliers de concertation...).

##### Consultations :

- Le réaménagement du futur Quartier Campus Montrouge ;
- Le réaménagement de l'avenue Léon Gambetta et de la rue d'Estienne d'Orves ;
- La requalification du Boulevard Romain Rolland et de l'avenue du Dr Lannelongue ;
- La végétalisation de la rue Marie Debos.

##### Concertations :

- La requalification du plateau de la Solidarité ; et la création d'un événement sportif avec les riverains pour présenter le projet et tester les futurs équipements ;
- Le réaménagement de la rue des Frères Henry ;
- Le réaménagement de la rue Corneille ;
- Le réaménagement de la partie centrale de la rue Maurice Arnoux ;
- Le réaménagement de la rue du Passage Raymond.

# EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



Le vote des enfants pour le Conseil municipal des enfants



Le pumprtrack du parc Jean-Moulin, idée du Comité Consultatif des Jeunes

## - Organisation de réunions publiques sur les projets urbains et d'aménagement afin d'informer les habitants :

- Le réaménagement de la rue des Frères Henry ;
- Le réaménagement du passage Raymond ;
- Le réaménagement de la rue Corneille ;
- Le réaménagement de la partie centrale de la rue Maurice Arnoux ;
- Le projet de réaménagement du futur Quartier Campus Montrouge ;
- Le projet de requalification du plateau de la Solidarité.

## - Réalisation des projets d'intérêt général du Conseil municipal des enfants (46 sièges au CME) :

### • Animations communes aux 4 commissions :

- Participation à toutes les commémorations ;
- Organisation du défilé des enfants ;
- Participation pour 6 enfants (un par école élémentaire publique) à la commission du bien-manger et au Club des Goûteurs ;
- Visite de l'Assemblée nationale et du Panthéon.

### - Commission Animation-Communication :

- Création d'une exposition sur les dangers des écrans ;
- Organisation de 2 sessions de formation aux gestes qui sauvent pour les membres de CM1 du CME en partenariat avec « 1 heure, 1 vie ».

### - Commission Solidarité-Échanges :

- Organisation de trois ateliers (jeux de société, motricité et spectacle/chant) pour les seniors de la Résidence Verdier ;
- Organisation d'une collecte de denrées alimentaires et de produits de première nécessité au profit des Restos du Coeur (302 kg récoltés en partenariat avec le magasin G20 rue Maurice Arnoux) ;
- Tenue d'un stand au vide-greniers de l'association Le Soleil de la Porte de Montrouge au profit du Téléthon 2024 (105 € récoltés).

### - Commission Sports-Culture-Loisirs :

- Participation à la Semaine européenne (création du Quiz Junior) ;
- Collaboration avec la Direction de la culture autour du spectacle vivant.

### - Commission Environnement-Cadre de Vie :

- Participation à Inspirations végétales (atelier création de nid d'oiseaux, stand Kim des sens et création d'une exposition sur le bien manger) ;
- Participation à la journée Citoyenne du 6 juillet avec organisation de 2 collectes de ramassage de déchets dans les rues de Montrouge.

### - Installation du Comité Consultatif des Jeunes : 44 membres, 50 000 € de budget d'investissement tous les deux ans pour déployer les projets qui leur tiennent à cœur et réalisation de deux projets :

- Installation d'un pumprtrack au parc Jean Moulin ;
- Installation de trois cendriers de votes.

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



La balade urbaine  
dans le quartier Jean Jaurès

- **Organisation de 6 balades urbaines** pour aborder la vie quotidienne des Montrougiens au sein de leurs quartiers (mai-juin 2025).
- **Présence des 6 comités de quartier** : Ils œuvrent à travers des commissions à faire remonter les besoins des habitants. Ils se réunissent 3 fois par an et sont présents lors des réunions de quartier.
- **Organisation de 6 réunions de quartier** pour aller à la rencontre des Montrougiens et leur présenter les projets à venir pour leur quartier (novembre-décembre 2024).



La balade urbaine  
dans le quartier Ferry-Buffalo



La vidéo protection à Montrouge



La police municipale présente dans la ville



L'un des 56 cendriers de rue

## 2. INCITER AU CIVISME ET LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

- **Verbalisation des incivilités** : déploiement d'agents de contrôle sur le terrain pour sanctionner tout acte d'incivilité (dépôts sauvages...), plus de 1000 interventions et surveillance concernant la tranquillité publique (tapages, attroupements, etc.).

- **Organisation de la Journée citoyenne** le 6 juillet 2025

- Journée de sensibilisation et d'information sur la propreté de la ville avec une collecte de déchets sur la ville en partenariat avec le Conseil municipal des enfants ;
- Animations et ateliers de prévention avec la Police municipale ;
- Rencontre également avec les sapeurs-pompiers de la caserne de Montrouge pour apprendre les gestes qui sauvent.

- **Installation de 56 cendriers de rue** et présence d'éteignoirs à cigarette sur toutes les corbeilles de rue (environ 500).

- **Extension du dispositif de vidéoprotection** par l'installation de 26 nouvelles caméras entre 2024 et 2025, pour atteindre 135 caméras sur la voie publique, et 65 caméras dans les établissements recevant du public, qui permettent de verbaliser les incivilités.

- **Collecte des déchets en partenariat avec Vallée Sud - Grand Paris :**

- Collecte des ordures ménagères : 8 175 tonnes.  
Ces déchets sont incinérés et valorisés ;
- Collecte des emballages ménagers : 1 574 tonnes ;
- Collecte de verre : 872 tonnes.

- **Poursuite du programme national “Le permis piéton”** qui vise à permettre aux enfants de CE2 d'être autonomes dans la rue et d'être capables d'identifier les risques routiers et piétons : 5 écoles et 15 classes concernées soit 425 élèves diplômés en 2025.

- **Mise en place du permis cycliste** pour promouvoir la sécurité routière dès le plus jeune âge. L'objectif principal est de préparer les élèves de CM2 à circuler en toute sécurité, en respectant les règles de circulation, et de leur donner les compétences nécessaires pour évoluer de manière autonome à vélo : 6 écoles et 16 classes soit 393 élèves en 2025.



La cérémonie de la citoyenneté française

### 3. OFFRIR UNE VILLE CITOYENNE ET ATTRACTIVE

- Organisation d'une cérémonie de la citoyenneté en novembre 2024 à l'Hôtel de Ville afin de célébrer l'obtention de la nationalité française.
- Organisation d'une réception en l'honneur des nouveaux acteurs économiques à l'Hôtel de Ville en mars 2025.

### PERSPECTIVES

- Expérimentation de la collecte des biodéchets en 2026 par Vallée Sud-Grand Paris.

# MONTROUGE, VILLE ATTENTIVE ET SOLIDAIRE

Montrouge met en œuvre une politique de solidarité visant à répondre aux besoins sociaux, économiques et sanitaires des habitants, notamment par l'intermédiaire du **Centre communal d'action sociale (CCAS)** et du **Centre municipal de santé (CMS)**.

Plusieurs dispositifs y sont animés tels que le **Réseau handicap**, qui réunit des acteurs locaux autour de l'inclusion des personnes en situation de handicap ; le **Réseau précarité**, destiné à renforcer l'accueil et l'accompagnement des publics les plus fragiles ; la **mise à disposition de logements** à l'association Flora Tristan pour l'accueil de victimes de violences intrafamiliales ; ainsi que la poursuite du travail du **guichet logement**, en appui aux demandeurs de logement social.

L'action sociale s'articule également autour de la prévention et de la santé publique, avec notamment l'organisation de réunions de coordination gérontologique et la mobilisation du **Centre de Santé sexuelle** auprès des jeunes Montrougiens.

L'ensemble de ces démarches contribue à favoriser l'accès aux soins, l'accompagnement des personnes en difficulté et la lutte contre les situations d'exclusion.

1

Centre communal  
d'action sociale

1

Centre médical  
de santé

1

Centre de santé  
sexuelle

1

Guichet Logement

1

Guichet Autonomie

Plus de  
**200**  
associations  
actives

## Les objectifs de développement durable ciblés :





L'accueil au Centre communal d'action sociale



La signature du contrat de mixité sociale pour garantir l'objectif de 25% de logements sociaux à Montrouge



Un immeuble de logement social rue Gabriel Péri

## 1. RÉPONDRE AUX URGENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET SANITAIRES

**- Signature du contrat mixité sociale le 16 décembre 2024 avec l'État :** poursuite de la politique en matière de mixité sociale avec pour objectif de relever de 22 à 25 % le taux de logements sociaux à Montrouge, conformément à la loi SRU. Pour cela, la Ville impose plusieurs dispositifs dont 30 % de logements sociaux dans chaque nouveau projet immobilier collectif de plus de 10 logements.

**- Mobilisation d'aides au secours des personnes les plus fragiles via le Centre communal d'action sociale :**

- Poursuite de la mise en place d'une aide à l'énergie pour les revenus modestes (chèque et frais réduits) ;
- Maintien du Fonds Local d'Insertion des Jeunes ;
- Poursuite de l'aide alimentaire et de l'aide financière ponctuelle avec 118 aides attribuées en 2024.

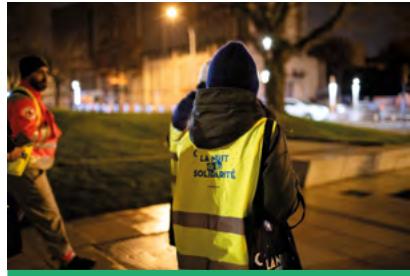
**- Lutte contre le non-recours aux droits sociaux via le Centre communal d'action sociale :** ouverture et maintien des droits sociaux, mobilisation des aides alimentaires d'urgence et des secours ponctuels type SIPPERC, développement des partenariats avec les acteurs du secteur et prévention de la pauvreté...

**- Montée en puissance du guichet Logement au CCAS :** ce dernier enregistre et met à jour les demandes de logements sociaux sur le fichier départemental des demandeurs de logement. Il prépare les commissions d'attribution des bailleurs sociaux en proposant des candidats respectant les critères. La file active du guichet logement est actuellement de 2 841 demandes de logement dans le département des Hauts-de-Seine.

**- Pérennisation des permanences d'accès aux droits spécialisées au sein du CCAS :**

- Permanence de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) : conseil sur le droit de location, à la copropriété, à l'accession à la propriété, aux impayés de loyer et aux expulsions locatives, 53 personnes accompagnées en 2024 ;
- Permanence du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : droit des personnes et de la famille, lutte contre les violences sexistes : violences conjugales et intrafamiliales, violences au travail, 82 personnes accompagnées en 2024 ;
- Permanence Conciliateur de Justice : aide à la résolution non juridictionnelle des conflits de toute nature, 45 conciliations menées en 2024 ;
- Permanence « Ma commune ma santé » : accompagne dans la recherche d'une complémentaire santé (tarif négocié, aide dans les démarches...) ;
- Permanences d'un écrivain public : accompagne dans l'ensemble des démarches administratives et numériques et aide à la rédaction de courriers et de recours, 67 personnes accompagnées en 2024.

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



La Nuit de la Solidarité en janvier 2025

- **Constitution du Comité local du Handicap qui se substitue au Réseau Handicap, pour concerter et cocréer la politique locale en faveur des personnes en situation de handicap (janvier 2025)**
  - Quatre collèges le composent : des élus, des associations, des professionnels, des aidants et personnes en situation de handicap. Il se réunit 4 fois par an ;
  - Les objectifs : débattre des problématiques liées au handicap, identifier les besoins des personnes en situation de handicap, faire émerger des projets favorisant l'inclusion dans tous les aspects de la vie locale.
- **Développement du Réseau précarité pour mettre en place une coordination inter-partenaire sur les actions relatives aux personnes sans-abris à Montrouge.** Le Réseau s'est réuni 3 fois entre septembre 2024 et octobre 2025.
- **Organisation de la Nuit de la Solidarité le 23 janvier 2025 dans plusieurs villes d'Île-de-France, dont Montrouge, pour réaliser un décompte du nombre de personnes sans-abri.** La Nuit de la Solidarité est une opération métropolitaine venant renforcer les dispositifs locaux en associant les services de la ville, les bénévoles mais aussi les forces de l'ordre dans chacune des villes participantes.
- **Renforcement de l'engagement pris dans la lutte contre les violences intrafamiliales :**
  - Avec le développement du réseau de lutte contre les Violences Intrafamiliales (Réseau VIF) qui permet de renforcer les liens avec les différents acteurs associatifs de la Ville et de travailler en transversalité ;
  - Objectifs : améliorer et faciliter le travail de coordination entre les acteurs du territoire sur cet enjeu ; améliorer le repérage et l'accompagnement des victimes de violences ; développer et mettre en place des actions de sensibilisation sur les violences intrafamiliales ;
  - À ce jour, ce réseau s'est réuni lors de 3 réunions. Des groupes de travail sont en cours de mise en place et ont créé un répertoire des dispositifs pour l'accompagnement des victimes de violences pour le grand public. Un dépliant a été créé pour recenser tous les contacts nécessaires sur le sujet.
- **Organisation de manifestations à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes les 25 novembre 2024 :** campagne de communication et de sensibilisation, projection de films et présentation de pièces de théâtre, au sein des structures de la Ville.
- **Organisation de la 6<sup>e</sup> édition du Festival du film social à l'Espace Colucci du 7 au 10 octobre 2024.**



Une médecin au Centre municipal de santé



La carte oups pour les jeunes

## 2. AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS ET SENSIBILISER AUX QUESTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

- **Consolidation du guichet Autonomie au sein du Centre communal d'action sociale** afin de guider les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants dans l'élaboration et la mise en place d'un projet de vie à domicile financé et soutenable et de proposer des solutions adaptées aux situations d'isolement. Mise en place, avec les partenaires du territoire, d'un réseau de repérage des situations dégradées à domicile, pour permettre des plans d'intervention adaptés.
- **Développement de réunions de coordination gérontologique :**
  - Organisées deux fois par mois, pilotées par le CCAS, en partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire du SAD (service autonomie à domicile), composée d'aides-soignants, d'infirmiers, de responsables de secteurs, de médecins, d'une psychologue et en collaboration avec des acteurs extérieurs (SST10, services à la personne privés, référente APA) ;
  - Ces réunions ont pour objectifs de permettre aux professionnels d'échanger sur des situations complexes, sur des prises en charge plurifactorielles et d'aider au déploiement d'un plan d'actions individualisé, cohérent, pluridisciplinaire et holistique (santé et social).
- **Poursuite de l'action de la Ville de Montrouge à la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).** Le Centre municipal de santé, le Service de soins infirmiers à domicile et le Service d'aide à domicile de la Ville de Montrouge étant des acteurs importants du territoire dans l'organisation du parcours de soin des Montrougiens et de prévention santé, font partie de la CPTS de la ville de Montrouge.
- **Poursuite de la mobilisation du Centre de santé sexuelle auprès des jeunes montrougiens.**
  - Interventions dans les établissements scolaires en matière de prévention à la vie affective, relationnelle, et sexuelle : collège Haut Mesnil, collège Genevoix et lycée Jean Monnet. Les publics rencontrés se composent d'élèves de 5<sup>ème</sup>, de 4<sup>ème</sup>, de 3<sup>ème</sup>, de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>, de l'enseignement général et professionnel. Ainsi, 48 interventions de prévention à la vie affective, relationnelle et sexuelle ont été réalisées par le Centre de santé sexuelle de Montrouge pour certains établissements de Montrouge pour l'année 2024-2025 ;
  - Organisation de la semaine EARS (Éducation Affective Relationnelle et Sexuelle) avec l'Espace jeunes Saint-Martin. En 2025, la semaine EARS a eu lieu du 6 au 10 octobre avec 131 élèves concernés.
- **Poursuite du dispositif « Code OUPS » :** les jeunes peuvent avoir accès, en toute confidentialité, à des consultations infirmières et médicales tous les jours d'ouverture du Centre municipal de santé.

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



Le flash-mob lors d'Octobre rose



L'atelier Santé du cerveau pour sensibiliser les enfants à l'école élémentaire

**- Soutien au mouvement Octobre rose qui lutte contre le cancer du sein en octobre 2024 :** Soutien à l'organisation d'événements à l'occasion d'Octobre rose, en partenariat avec l'association Le Papillon : flashmob de sensibilisation sur la place E. Cresp, interventions de prévention au dépistage du cancer du sein...

**- Poursuite du déploiement de la politique d'éducation à la santé :**

- **Santé bucco-dentaire** (avril 2025) : sensibilisation des élèves de CP et CM1, séances d'une heure animées par 2 étudiants de l'UFR d'Odontologie dans le cadre du service sanitaire. 807 élèves sensibilisés ;
- **Formation de tous les enfants de CM2 aux gestes qui sauvent** (octobre à décembre 2024). Action financée par la Caisse des écoles. Formations dispensées par une infirmière urgentiste de Montrouge. Chaque élève bénéficie d'un rappel sur les mesures de protection et d'alerte, apprend à gérer différentes situations d'urgence (saignement abondant, hémorragie, victime inconsciente, arrêt cardiaque) et pratique les gestes qui sauvent lors de mises en situation. 386 élèves concernés ;
- **Santé du cerveau** (de janvier à juin 2025) : la Ville de Montrouge, l'association « My Brain Robbie », l'APHP et l'Académie de Versailles ont organisé des ateliers de sensibilisation à la santé du cerveau pour tous les élèves d'élémentaire soit près de 1 950 élèves. 13 étudiants de l'université Paris Sorbonne sont intervenus dans le cadre de leur service sanitaire pour réaliser ces séances de sensibilisation.



La remise d'un chèque  
à l'AFM Téléthon

### 3. ACCROÎTRE LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION

**- Poursuite de la politique d'accessibilité des bâtiments municipaux pour les personnes en situation de handicap :**

- Finalisation du programme Ad'Ap avec 56 sites communaux 100% accessibles.

**- Récolte de 35 685 € en 2024 en faveur de l'AFM Téléthon dans le cadre de la mobilisation de la Ville et des Montrougiens.**

**- Mise en œuvre d'actions en faveur de l'inclusion numérique :**

- Poursuite du dispositif de prêt de tablettes numériques à des seniors montrougiens et aux familles pour favoriser le lien social et l'épanouissement ;
- Pérennisation de la subvention du Centre communal d'action sociale pour un abonnement internet mobile dans le cadre du prêt d'une tablette ;
- Formations numériques réalisées à l'espace Colucci ;
- Mise en place d'ateliers d'initiation au numérique porté par la Mission Bien vieillir.

*Le rapport sur l'accessibilité complète le présent rapport.*

# MONTROUGE, VILLE ÉPANOUISSANTE

---

Montrouge propose une offre culturelle, sportive et de loisirs accessible à tous les publics, contribuant au lien social et intergénérationnel.

L'année a été marquée par l'ouverture du site provisoire de la **Maison de la parentalité**, espace de ressources et d'échanges dédié aux parents. Des ateliers, conférences et animations y sont organisés autour des thématiques de la parentalité et du développement de l'enfant.

Dans le cadre de la politique du **Bien vieillir**, la **Maison des seniors** accueille désormais les habitants pour de nombreuses activités de détente, de loisirs et de rencontres.

Les équipements culturels municipaux — le **Beffroi**, l'**Espace Colucci**, la **Médiathèque** et le **Conservatoire** — ainsi que le tissu associatif local, proposent une programmation diversifiée. Par ailleurs, le **déploiement du sport en libre accès dans l'espace public** favorise la pratique physique pour tous.

**13**

écoles primaires  
publiques

**14**

Accueils de loisirs

**4**

Structures de prévention  
jeunesse

**560 000 €**

versés aux associations  
montrougiennes en 2024

**9 millions d'€**  
pour une ville plus solidaire

**750 élèves**  
au Conservatoire de la Ville

**16 000**  
**visiteurs**  
au 68<sup>e</sup> Salon de Montrouge

---

Les objectifs de développement durable ciblés :





La cérémonie d'attribution des subventions aux bacheliers

### 1. ENCOURAGER L'ÉMANCIPATION SOCIALE

- **Organisation de réunions bimestrielles de l'Observatoire partagé sur la jeunesse** qui réunit tous les acteurs de la jeunesse de la Ville (élus, services, associations, département, éducateurs...).

- **Attribution d'une subvention aux bacheliers ayant obtenu les mentions Bien (400 €) et Très bien (800 €) au baccalauréat** pour favoriser l'insertion sociale et le développement de projets personnels et éducatifs.

- **Organisation de plusieurs séjours de vacances scolaires et de classes de découverte sur le thème du développement durable.**

- **Développement d'actions pour permettre aux jeunes de devenir autonomes :**

- Maintien des Bafa Citoyens via le Point Information Jeunesse (2 sessions en 2025, 12 candidatures retenues) ;
- Dispositif Camp Bafa (du 14 au 25 avril 2025) pour permettre à des jeunes d'obtenir le diplôme et d'accéder à une première expérience professionnelle ;
- Convention Intergénérationnelle Résidence Arpavie avec le club 8/13 Briand.

- **Organisation d'une réunion d'information relative à l'offre de mode d'accueil des enfants de 0 à 3 ans pour le ou les parents ayant réalisé une demande de place en crèche** en complément des missions de la Maison des tout-petits. Ces temps d'échange présentent les différents types de modes d'accueil afin que les (futurs) parents puissent s'orienter vers le mode de garde correspondant aux besoins de leur famille.

- **Création de la Maison de la parentalité en janvier 2025** (site provisoire), nouveau lieu ressource, d'informations, d'orientation et de soutien pour les parents et les futurs parents autour d'actions collectives gratuites animées en interne et par des intervenants extérieurs.

- À destination des parents et des enfants ensemble : massages contenant, sessions de yoga, récits et comptines etc... ;
- À destination des seuls parents pour des temps de conférences et d'échanges : gérer la charge mentale, comprendre les cycles de sommeil etc.

- **Ouverture de la Maison des Seniors en juin 2025** : permet d'accueillir les Seniors tout au long de l'année dans un lieu qui leur est dédié - 840 m<sup>2</sup> répartis sur 3 niveaux pour une capacité d'accueil de plus de 200 personnes :

- Au rez-de-chaussée, un hall accueillant avec les bureaux de la Mission Bien vieillir et de l'association Club Jules Ferry, une cuisine pédagogique, des salles d'activités et de réunions, un patio végétalisé... ;



Un massage contenant à la Maison de la parentalité, lieu ressource pour les parents et futurs parents



L'inauguration de la Maison des Seniors, lieu de vie dédié au bien vieillir

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



Une journée pour les seniors à la Maison d'Aragon et d'Elsa Triolet



La boum bleue, organisée chaque année dans le cadre de la Semaine Bleue dédiée aux seniors

- Au sous-sol, une salle d'activités et de conférences, une salle d'informatique, une salle de billard ;

- À l'étage, un espace cosy avec canapés et bibliothèque. Un accueil du lundi au vendredi dans ce lieu totalement rénové et 100% accessible.

**- Lancement d'une nouvelle saison culturelle et d'offre de loisirs Bien vieillir réservés aux seniors (présentation en décembre 2024) qui propose un programme d'actions et d'activités à l'attention des seniors pour rompre la solitude et encourager les échanges et le partage - 3 800 seniors inscrits**

- Des activités « sport/santé » avec, tout au long de l'année : des marches actives hebdomadaires, du stretching, des ateliers équilibre et mouvement, des ateliers de remue-méninges pour stimuler les fonctions cognitives ;

- Des ateliers culinaires ;

- Des moments de convivialité, de rencontres et de partage pour lutter contre l'isolement et favoriser les liens sociaux, tels que des petits déjeuners, des après-midis jeux de société ;

- Des ateliers numériques avec l'initiation à l'informatique, à la cybersécurité et à l'intelligence artificielle ;

- Des e-conférences et des cafés-débat sur des thématiques variées telles que la santé, la culture, les voyages etc... ;

- Des sorties en journée ou demi-journée à la découverte de site d'exception : 4 voyages en France ou en Europe - 6 journées et 6 demi-journées au alentours de Montrouge - 10 marches culturelles ;

- Un banquet du Nouvel An (janvier) ;

- Une distribution de muguet dans les EHPAD pour le 1<sup>er</sup> mai.

**- Poursuite des missions culturelles à l'Espace Colucci et au Ciné-Montrouge pour favoriser l'accès à la culture à tous :**

- Pour le Centre Socio-culturel Colucci :

- Poursuite des missions culturelles à l'Espace Colucci pour favoriser l'accès à la culture à tous ;

- 2 400 visiteurs par semaine en périodes scolaires ;

- 1 664 inscrits en activités culturelles (79 % de femmes et 21 % d'hommes), 202 heures de cours par semaine et 6 660 heures par saison, 22 disciplines proposées (danse, musique, couture, arts plastiques, manga, street art, histoire de l'art, théâtre, comédie musicale, fitness cardio, gym douce, pilates, qi gong, relaxation, stretching postural, tai chi chuan, yoga, création numérique, création 3D, jeux de stratégie, langue).

- Pour le Ciné-Montrouge : 24 792 spectateurs en 2024, 691 séances.

**- Organisation d'une soirée fluo** par les animateurs de la Ville et l'Espace Jeunes dans la salle du 103 réservée aux collégiens, rue Maurice Arnoux, le 18 janvier 2025.



Point d'étape sur l'éducation artistique et culturelle

## 2. DÉPLOYS UNE OFFRE CULTURELLE POUR TOUS

- **Prolongement de la convention sur l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) avec l'Éducation Nationale :** mise en place d'un parcours culturel retracant le parcours artistique de l'élève niveau 1<sup>er</sup> degré et mise en place d'ateliers de médiation culturelle afin de développer l'éveil culturel, d'expérimenter des processus de création avec des artistes et faire connaître les équipements culturels de la ville. Signature officielle le 29 avril 2025.
- **Accompagnement par la Ville de 8 Projets « PACTE » des écoles (Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif).**
  - Le PACTE est un cadre pédagogique qui s'appuie sur les trois piliers de l'EAC et doit permettre l'articulation avec d'autres dispositifs. Il vise le développement de partenariats pérennes entre le milieu scolaire et les structures culturelles, afin de contribuer à l'éducation artistique et culturelle de l'ensemble des élèves. Il favorise la continuité du parcours entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés ;
  - Voyage, Voyage, Fais entendre ta voix, Fiat Cantus - Cœur Boileau (école élémentaire Boileau) ;
  - Chorale afropéenne intercycle, danse et percussions (école élémentaire Queneau - financé par la Caisse des Écoles uniquement) ;
  - Préservons notre planète en rythme et en chansons (école élémentaire Renaudel) ;
  - Le Chat Botté exploré à travers les familles d'instruments, Danse Claude Monet (école maternelle Boileau) ;
  - Elle danse l'école, elle danse ! Les petites sections entrent en piste (école maternelle Haut-Mesnil).
- **Accompagnement par la Caisse des écoles de 22 projets** présentés par les écoles dans le cadre de l'appel à projets participatifs pour un budget d'environ 25 000 euros. 89 classes maternelles et élémentaires et 2 134 élèves concernés par ces projets relatifs à l'Éducation Artistique et Culturelle.
- **Organisation du 7 au 23 février 2025 de la 68<sup>e</sup> édition du Salon de Montrouge au Beffroi** qui met en avant la jeune scène française de l'art contemporain.
  - **Programmation spéciale pour le jeune public** des crèches et des jardins d'enfants. Accompagnement par un médiateur culturel.
- **800 jeunes de 16 à 25 ans prennent chaque année conseils auprès de la Structure Information Jeunesse (SIJ) :**  
**Thématiques abordées :** Emploi, logement, permis de conduire, aides juridiques, BAFA...



68<sup>e</sup> Salon de Montrouge

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



100% d'artistes locaux  
à la Fête de la Musique  
dans les rues de Montrouge



Les Journées Portes Ouvertes  
des artistes montrougiens

### - Soutien accru aux artistes locaux :

- Organisation des Journées Portes Ouvertes des artistes de Montrouge en mai 2025 pour aller à la rencontre des artistes et de leurs œuvres dans leurs propres ateliers ;
- Organisation d'Art en Fête en décembre 2024 pour exposer les œuvres d'artistes montrougiens ;
- Fête de la musique entièrement montrougienne (juin 2025) ;
- Résidences artistiques ;
- Mise à disposition de salles de répétition pour les compagnies locales ;
- Subventions pour soutenir les associations montrougiennes ;
- Expositions d'artistes montrougiens à la Médiathèque ;
- Mise en avant d'un artiste à chaque parution du Montrouge Mag ;
- Programmation de spectacles d'artistes montrougiens dans le cadre de la saison spectacle vivant : « Titre provisoire » Compagnie Mâle, « Match d'impro » de la Compagnie La Limone .

**- Organisation d'une saison spectacle vivant avec 30 spectacles de septembre à juin** à destination de tous les publics (jeune public, public ados et adultes, public adulte, seniors) avec une mise en place d'actions culturelles spécifiques (chorale Yacappella, clef d'écoute musique classique, spectacle participatif Le Banquet des Merveilles avec mobilisation de plusieurs associations, rencontre avec les artistes après les spectacles, répétitions publiques en danse).

**- Beffroi en Fête**, manifestation artistique et culturelle intergénérationnelle spécial BD mettant en valeur l'œuvre de Mœbius et sa fresque « Le saut de l'Ange » présente au Beffroi, ateliers, battle BD, conférence et bal.



Le projet du futur plateau de la Solidarité

## 3. S'ÉPANOUIR PAR LE SPORT

- **Finalisation du projet de réaménagement du Plateau de la Solidarité**, espace sportif essentiel à Montrouge : lancement d'une concertation en mai 2025 pour réaménager l'espace public de ce quartier. Le souhait des habitants et de la Ville est d'offrir de nouveaux équipements sportifs qualitatifs, permettant le développement de nouvelles pratiques, **en complément du terrain de basket 3x3 existant**.

Le projet prévoit la création de :

- Terrains multisports
- Terrains de pétanque
- Street workout

Ce projet permettra de développer les pratiques sportives sur le plateau de la Solidarité.



La journée du sport inclusif pour sensibiliser à la pratique du sport pour tous

### - Développement des actions en faveur d'un sport inclusif

- **Organisation de la Semaine Olympique et Paralympique scolaire (avril 2025)** avec près de 100 ateliers thématiques pour sensibiliser les écoliers à l'inclusion, la citoyenneté et la pratique sportive. Plus de 1 000 élèves concernés.
- **Organisation de la Journée du sport inclusif** (29 mars 2025), permettant à l'ensemble des Montrougiens de participer à des activités et des animations accessibles au plus grand nombre : sensibilisation au handisport, développement du sport féminin, activités pour les seniors...
- **Organisation d'un tournoi de football mixte** au stade Maurice Arnoux avec des joueuses/joueurs malentendant(e)s et des joueuses/joueurs valides avec le soutien de l'association « Les tournois du silence » en mars 2026.
- **Organisation d'un cycle de footings urbains et d'entraînement de football** avec l'association Sine qua non dont le but est de favoriser le sport féminin dans le paysage urbain.
- **Organisation d'une semaine de portes ouvertes au sein des associations sportives** de la ville à l'issue de la Journée du sport inclusif.
- **Organisation d'un Forum des sports (juin 2025) visant la promotion de la pratique du sport pour tous.**



Le Forum des sports en juin 2025 pour promouvoir la pratique du sport

## EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



Le pumptrack du parc Jean-Moulin

### - Accompagnement du sport au niveau scolaire

- Organisation du cross des écoles en mai 2025 : 2 235 enfants pour les élémentaires ; 403 enfants pour les Grandes Sections maternelles.
- Organisation de la journée olympique et paralympique du 23 juin 2025 : 392 enfants (16 classes de CM1).
- Accompagnements par des associations sportives de la ville dans le cadre du dispositif de « promotion sportive ».

- **Poursuite du dispositif « Ticket sports »** qui propose des activités sportives gratuites pendant toutes les vacances scolaires pour les jeunes de 10 à 17 ans, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h (plus de 200 inscrits sur l'année écoulée).

- **Ouverture d'une piste de « pumptrack »,** circuit tout terrain composé de petites bosses et de virages relevés qu'on parcourt à vélo ou à trottinette, au parc Jean Moulin en juin 2025, à l'initiative des élus du Comité consultatif des jeunes (CCJ).



Les Estivales montrougiennes



Les Soleillades sur le thème du Brésil

## 4. RENFORCER LES LIENS ENTRE LES GÉNÉRATIONS

- **Organisation de nombreux événements dans le cadre de la Semaine bleue** sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques du 29 septembre au 5 octobre 2024 : **marche intergénérationnelle à Montrouge, exposition au Petit Palais à Paris, découverte sportive (stretching, zumba gold, shadow boxing), après-midi dansante au Beffroi, ...**

- **Poursuite du développement d'événements gratuits dans l'espace public qui rassemblent et animent la ville.**

- Les Estivales montrougiennes, programmation de la Ville durant l'été avec cinéma en plein air, concerts, sport etc... ;
- Les Soleillades, événement annuel qui a eu lieu les 6 et 7 septembre 2025 sur le thème du Brésil.

## PERSPECTIVES

- Ouverture du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) à la Maison de la Parentalité.



# MONTROUGE VILLE ÉCO-RESPONSABLE

Montrouge place la responsabilité écologique au centre de ses actions internes. En appliquant des critères stricts d'écoresponsabilité dans ses marchés publics, la Ville montre l'exemple en réduisant son impact environnemental.

De l'utilisation de produits certifiés écologiques aux démarches de dématérialisation dans les services municipaux, chaque geste contribue à rendre Montrouge plus durable, avec des pratiques qui soutiennent le développement d'une économie verte.



**100%**  
des marchés publics  
contiennent des  
considérations  
environnementales

Les objectifs de développement durable ciblés :



### 1. METTRE EN PLACE UN BUDGET VERT

**66%**  
des dépenses du budget d'investissement sont favorables à la continuité de la lutte contre le changement climatique

- Élaboration pour la troisième année consécutive d'un budget vert pour mesurer l'impact environnemental du budget de la Ville grâce à un outil élaboré par l'Institut de l'économie pour le climat et l'AMF (I4CE – Institute for climate economics) : **66 % des dépenses du budget d'investissement sont favorables à la lutte contre le changement climatique.**

- En 2025, la Ville investit **31 millions d'euros pour une ville plus verte et plus durable** dont 20 millions d'euros pour un cadre de vie agréable et végétalisé. Parmi les actions : agrandissement et embellissement du square Schuman, la rénovation de l'école Rabelais et du centre de loisirs Delerue ainsi que la Maison des seniors, le verdissement du parc roulant de véhicules...

**100%**  
des marchés publics  
comportent des  
considérations  
environnementales dont un  
critère environnemental  
avec à minima 10 % de la  
valeur totale de la note de  
choix des offres.

## 2. VEILLER À DES MARCHÉS PUBLICS ÉCO-RESPONSABLES

- **Marché de fournitures de papier A4 et A3 :** achat auprès de la centrale de la Région Ile-de-France avec 100% de produits commandés présentant un écolabel et disposant de certifications forestières.
- **Marché de produits d'entretien et de matériels de nettoyage :** des marchés renouvelés avec 100 % des produits d'entretien qui sont des produits écologiques présentant tous un label de qualité environnementale, disposant de certifications à forte concentration, proposant de grands conditionnements et présentant une forte biodégradabilité.
- **Intégration de clauses dans tous les marchés publics pour lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité dans l'emploi.** Près de 20 marchés publics comprenant des clauses d'insertion sociale pour environ 4 000 heures d'insertion annuelle.
- **Marché de fournitures de bureau :** 60 % des produits présentent un écolabel et sont soit issus de matières premières recyclées soit rechargeables ; un lot du marché favorise l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap.
- **Marché de travaux d'impression du papier à en-tête et enveloppes :** l'entreprise titulaire dispose de labels ou des certifications suivantes :
  - Imprim'Vert
  - Certification ISO 14001
  - Certification Print Environnement.
- **Marché de nettoyage des locaux :** utilisation totale d'articles de nettoyage (chiffons, sacs poubelles, lavettes...) marqués par un écolabel du type NF environnement ; utilisation de produits d'entretien de type écologique : 100 % des produits utilisés sont concentrés, peuvent être utilisés avec de l'eau froide, sont sans javel, avec des composants végétaux ou naturels et marqués par un écolabel NF environnement.
- **Politique d'achats responsable à l'égard des fournisseurs :** gestion des emballages, optimisation des conditionnements...
- **Gestion des déchets dans le cadre du marché d'impression de la Mairie :** une attention particulière est portée au traitement des déchets et la mise en place d'une filière d'élimination adaptée pour certains produits nocifs utilisés en imprimerie (chimies, plaques et films usagées, solvants de nettoyage usagés, chiffons souillés, déchets liquides ou pâteux d'encre, de colles, de vernis, déchets d'équipements électroniques et électriques, bain usé, etc.).



Jeu de société créé à l'occasion de l'opération anti-gaspi dans les écoles

### 3. APPLIQUER EN INTERNE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles de la ville en lien avec notre prestataire de liaison froide Scolarest.**
- **Poursuite de la sensibilisation au tri sélectif dans les écoles.**
  - Des tables de tri avec un système de pesée intégré sont installées dans tous les restaurants des écoles élémentaires ;
  - Tous les offices et les restaurants des écoles maternelles sont par ailleurs équipés de poubelles dédiées au tri sélectif. La collecte des biodéchets s'effectue 2 fois par semaine.
- **Dématérialisation des démarches en ligne pour la petite enfance** (depuis novembre 2024) : inscription des parents en liste d'attente, renouvellement des contrats, transferts en jardin d'enfants... permettant des suivi plus précis et efficace des dossiers dans un environnement digital sécurisé.
- **Dotation de l'ensemble des structures Petite enfance d'armoires désinfectantes** : désinfection du matériel sans utiliser d'eau ni de produits chimiques, diminution de la consommation d'eau, augmentation de l'espérance de vie des jeux et des jouets...
- **Poursuite du déploiement du schéma directeur numérique - atteint à 90%.**

### PERSPECTIVES

- **Objectif 2026 : Dématérialisation des diverses autorisations familles dans toutes les structures.**
- **Préparation du Schéma Directeur Numérique 2026-2029.**





Un atelier du bien-manger



Des arceaux vélos



La piste de pumptrack



Le quartier Péri-Ginoux-Gautier



L'école élémentaire Rabelais



Le flashmob lors d'Octobre rose



La Maison des Seniors



68<sup>e</sup> Salon de Montrouge



Un logement social



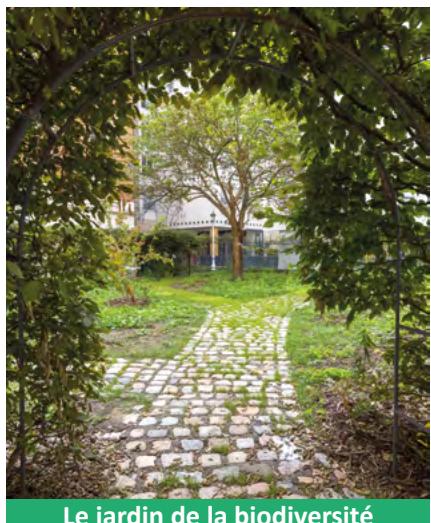
Un atelier à la Maison de la parentalité



L'avenue de Verdun



Les élections du CME



Le jardin de la biodiversité



Les Soleillades



Un nichoir à oiseaux



La nuit de la solidarité



Un atelier de cuisine intergénérationnel



Le parc Messier

